

I - CIRCONSTANCES DE LA POLITIQUE DE PLANIFICATION

Le développement de la planification en Tunisie est le fruit d'une conjoncture économique et politique particulière.

La Tunisie acquiert son indépendance politique en 1956 après un protectorat français de plus de 70 ans (1881-1955). C'est un petit pays (165 000 km², 4 millions d'habitants environ en 1956) où la majorité de la population vit de l'agriculture. Mais une partie importante de la population rurale est groupée en bourgs et en petites villes. Les couches urbaines et villageoises jouèrent un rôle important dans le mouvement national dont l'essentiel des forces était regroupé au sein d'un parti, le Néo-Destour, et d'une centrale syndicale, l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens). On distingue généralement trois périodes pour analyser la planification tunisienne ou plus précisément le rôle économique de l'Etat : une période libérale - 1956-1961 - une période étatiste - 1961-1969 et une nouvelle période libérale de 1969 à nos jours.

Au moment de l'indépendance, la charte du Néo-Destour, dirigé par H. Bourguiba, affirme que l'indépendance obtenue, la mission du parti "loin d'être achevée se poursuit et se renouvelle au service du pays dans un élan de rénovation et de construction". Ce but implique la réalisation de deux objectifs : l'indépendance effective du pays libéré de "tous liens exorbitants et des séquelles du système colonial", et la prospérité économique. Les moyens à retenir pour réaliser ces deux objectifs passent par l'établissement de plans de développement tendant à réformer les structures, rénover l'agriculture, relancer l'industrie et généraliser l'emploi.

A son congrès de septembre 1956, l'UGTT, dont le secrétaire général est A. Ben Salah, adopte un rapport économique et social dont les principaux thèmes sont la planification, la coopérativisation, la mobilisation des ressources humaines, le développement du Centre et du Sud négligés à l'époque coloniale, l'industrialisation progressive.

Dès l'indépendance donc, les principales composantes du mouvement national manifestent leur volonté de consolider l'indépendance politique grâce à un développement économique indépendant qui ne peut être assuré que si l'Etat joue un rôle économique important.

Cette volonté ne devait pas se traduire immédiatement par un développement d'institutions de planification spécialisées. Mises à part différentes dissensions au sein du mouvement national, le nouveau pouvoir avait en effet avant de s'atteler à la définition précise d'une nouvelle politique économique à "reprendre en mains" à "faire tourner" un ensemble d'instances administratives et économiques fortement ébranlées par le départ de nombreux cadres de la colonisation. Le nouveau pouvoir avait aussi à redéfinir ses liens avec la France en pleine guerre d'Algérie.

L'année 1957 est caractérisée par une chute brutale des investissements. L'épargne brute est pour l'essentiel exportée (25 milliards sur 28). Le gouvernement tunisien ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur la monnaie et les changes. Une loi institue en 1958 la Banque Centrale de Tunisie, qui lors de négociations franco-tunisiennes se voit confirmer le privilège d'émission d'une nouvelle monnaie le dinar (1 dinar est sensiblement équivalent à 10 FF). La Tunisie ne suit pas la dévaluation du franc qui intervient en janvier 1959. Les transferts de fonds sont soumis à un contrôle.

L'union douanière avec la France est abolie en 1959. Elle est remplacée par une nouvelle convention commerciale et bancaire, dénoncée en 1964 par la France après la nationalisation des terres coloniales. Un code des investissements étrangers est promulgué en 1957. L'Etat tunisien rachète une partie des terres coloniales, nationalise des terres habous. Toutes ces mesures de la période dite libérale engagent l'Etat à intervenir de plus en plus largement tant au niveau financier et commercial qu'au niveau de la production. Le redressement économique fut accompli assez rapidement puisqu'en 1960, le niveau d'investissement de la période coloniale fut dépassé. Le gouvernement tunisien se lance alors dans l'élaboration d'un plan qui sera à la fois systématisation de l'expérience économique acquise de 1956 à 1961, concrétisation de la volonté de renouveau économique manifestée au moment de l'indépendance et arme idéologique au service de la "bataille économique" contre le sous-développement.

En 1961, Ben Salah est nommé secrétaire d'Etat au Plan, en même temps que coopté au bureau politique du Néo-Destour. Les services du plan ne devaient dès lors cesser de se développer. Déjà en 1956, avaient été institués un Conseil National du Plan et une direction du Plan. Cette dernière fut transformée en 1957 en Sous-Secrétariat d'Etat au Plan qui devait être à nouveau réduit en 1959 aux dimensions d'une Direction du Plan. En 1961, sont remis dans les mains du Secrétaire d'Etat au Plan, les services de la planification et les services des finances. En 1962, les services de l'industrie passent également au Secrétariat d'Etat au Plan. En 1969, le Plan coiffait l'essentiel des administrations économiques regroupées sous le nom de Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie Nationale (SEPEN). Après l'éviction de Ben Salah en 1969, le SEPEN éclata en plusieurs ministères.

En 1961 sont promulguées les Perspectives Décennales du Développement -PDD- (1962-1971) qui constituent une véritable charte économique de la Tunisie indépendante. En application des PDD, un plan triennal (1962-1964) est promulgué en 1962. Ce plan est considéré comme un pré-plan au cours duquel doivent être mises en place les structures nouvelles nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par les PDD. Le planificateur souhaite régionaliser le plan et entreprend des études Unités Régionales de Développement, qui ne serviront pas une réelle décentralisation du plan. Le premier plan quadriennal 1965-68 met l'accent sur l'industrialisation et l'extension de l'expérience coopérative dans l'agriculture. L'effort d'investissement est important. La fiscalité surtout indirecte est lourde mais la mobilisation des ressources financières se révèle insuffisante. L'aide étrangère n'est pas aussi fructueuse et aussi souple que prévue (1). L'extension des unités coopératives de production (UCP) exploitations agricoles modernes qui regroupent des terres domaniales (ex terres coloniales nationalisées en 1964) et des terres du secteur traditionnel, coûte cher, se fait souvent de manière bureaucratique, n'entraîne pas un développement net de la production toujours soumise aux aléas climatiques, et ne parvient pas (au contraire) à réduire le chômage. L'expérience de planification suscite une opposition de plus en plus vive. Ben Salah est écarté en 1969. Une partie des UCP est privatisée mais l'Etat garde un domaine agricole important organisé en agro-combinats, fermes pilotes et coopératives consolidées. La période 69-72 est une période de redéfinition de la politique économique de l'Etat. Le plan qui lui correspond a été élaboré à l'époque de Ben Salah et n'a pas servi de guide à l'action des gouvernements qui prennent la relève. Il sera cependant comparé au 4e plan 1973-1976, élaboré par le nouveau gouvernement dirigé par Hedi Nouira de manière à situer les différences essentielles entre une politique étatiste et une politique plus libérale, plus ouverte sur le marché mondial.

(1) Voir S. Bahroun.- La planification annuelle en Tunisie. Journ. de la planification du développement n° 3, 1972.

II - INFORMATION DE BASE ET ORGANISATION DE LA PLANIFICATION

Le planificateur utilise essentiellement :

- Les comptes économiques et les budgets économiques annuels (depuis 1966) ;
- Le recensement démographique de 1966 ;
- L'enquête sur la consommation des ménages réalisée sur échantillon de 1965 à 1968 ;
- Les statistiques financières de la Banque Centrale et les statistiques du commerce extérieur.

Pour l'agriculture le planificateur dispose :

- D'une enquête sur les structures agraires qui date de 1961-62. Cette enquête donne des renseignements sur les exploitations agricoles. La structure de la propriété est très mal connue ;

- De diverses enquêtes sur les productions, les surfaces, et les prix agricoles. Ces enquêtes sont de qualité inégale ;

- D'inventaires des ressources naturelles : cartes phytoécologique et pédologique récentes et homogènes, carte géologique ancienne, et estimations hétérogènes et partielles des ressources en eau.

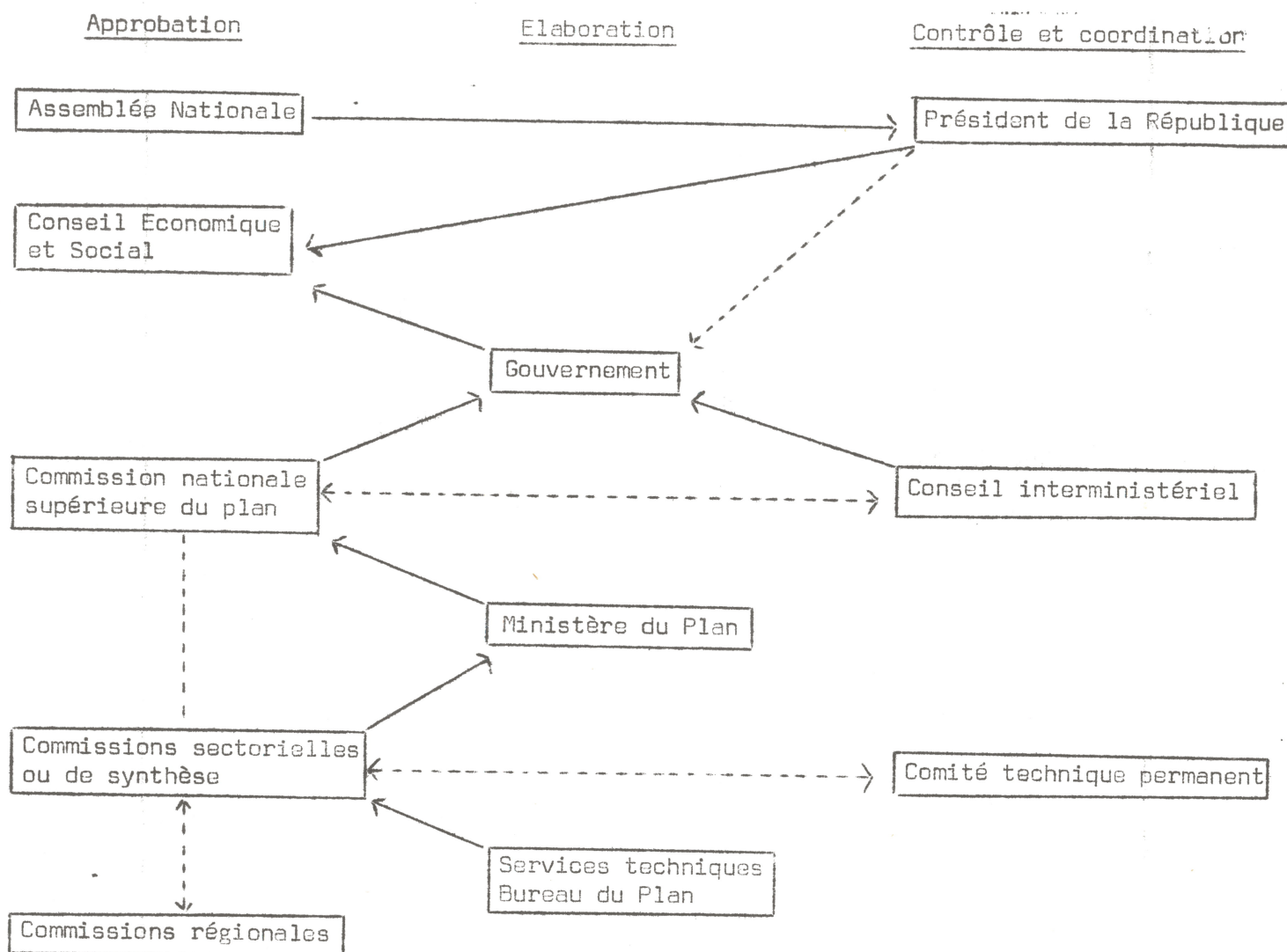
L'état et les conditions d'utilisation des facteurs de production d'origine industrielle sont mal connus de manière générale et encore plus par région et par type d'exploitation. Il en va de même des prix de détail, des salaires, de la productivité du travail.

Le préambule du plan 73-76 met l'accent sur le problème du rassemblement de données fiables pour "l'agriculture, le commerce, les services, l'emploi, la réalisation physique des projets, les revenus, l'évolution des prix". En l'absence de telles données, les commissions sectorielles n'ont pas réussi à régionaliser les projets et à identifier de manière précise les projets par secteur.

Il faut souligner que cette question du rassemblement de données fiables est liée à celle du fonctionnement général de l'administration et aux rapports que les services du plan entretiennent avec les autres services administratifs. Cette question n'est pas uniquement liée à la mise en place de moyens sophistiqués pour le traitement de l'information. Il fut justement noté à ce propos : "Le rattachement au ministère du Plan de l'Institut National de la Statistique, chargé de rassembler l'essentiel des données quantitatives sur l'économie nationale, est significatif de l'évolution intervenue même si la majeure partie des informations provient encore des sources administratives, leur traitement, leur mise en forme sont menés dans l'esprit de l'analyse et de la prévision économiques. Le danger est alors que les concepts économétriques et technocratiques se substituent aux notions administratives ou budgétaires pour distordre dans un autre sens les informations reçues. Le décalage entre les deux optiques est si réel qu'il arrive que les services administratifs et en particulier les services extérieurs se trouvent en difficulté pour répondre aux questionnaires que leur adressent les services de statistique et de planification (...). A la limite le système de planification peut se trouver coupé du milieu et perdre ainsi sa capacité d'adaptation par "rétro-action" (1).

(1) Cf De Pastor.- Problématique d'une nouvelle planification. Revue Servir n° 10, janvier 1972.

L'organigramme de l'appareil de planification montre que l'élaboration du plan met essentiellement en rapport le bureau du plan et des commissions sectorielles ou de synthèse ad hoc,



Les commissions sectorielles travaillent suivant les normes du plan et non suivant les normes prévalant dans le secteur courant d'activité. Elles fournissent des éléments qui peuvent éventuellement servir à vérifier a posteriori le caractère raisonnable des équilibres globaux. Il n'y a pas de test de cohérence systématique entre les équilibres sectoriels et les équilibres globaux, entre les équilibres du secteur et les équilibres des agents du secteur, entre les équilibres physiques et les équilibres financiers.

Le schéma de travail des commissions a été le suivant pour le plan 73-76 :

- a) rappel sommaire de la situation actuelle du secteur ;
- b) définition des objectifs par secteur. Le bureau du plan demande de tenir compte de la demande et des contraintes (financières, climatiques...), mais cela est difficile en l'absence de données suffisantes. Les objectifs fixés ne sont pas qualifiés en termes de valeur ajoutée. Les productions

espérées sont évaluées soit en termes physiques, soit en termes monétaires, parfois dans les deux.

Lorsque référence est faite à une unité monétaire, celle-ci est donnée soit à prix constants (avec choix d'une année de base), soit à prix courants.

- c) définition des moyens à mettre en oeuvre ;
- d) identification des programmes et des projets ;
- e) investissements nécessaires, S. Bahroun (op. cit.) signale l'insuffisance des échanciers et la difficulté à lier pour l'Etat budget d'équipement et budget de fonctionnement ;
- f) possibilités du secteur en matière d'emploi.

Dans de telles conditions, le plan, en matière d'investissements tout au moins, peut parvenir à une approximation relativement bonne dans la mesure où l'Etat contrôle la majorité des investissements productifs. Il n'en va plus de même depuis 1973 (comme on le verra ci-dessous), puisque l'Etat entend laisser à l'initiative privée une partie beaucoup plus importante des investissements sans avoir les moyens d'inciter ou de contrôler précisément ces investissements. Après le tournant de 1969, la procédure d'élaboration du plan a connu peu de changements, alors que le rôle des agents est sensiblement différent. Le caractère opératoire ou réaliste du plan ne peut qu'en être diminué.

III - LES DEUX DERNIERS PLANS QUADRIENNAUX 1969-72, 1973-76

1- Etude comparative des grandes options des deux derniers plans agricoles

Plan 1969-1972		Plan 1973-1976
Objectifs	Réalisations	Objectifs
:Autonomie alimentaire :du pays	:Echec - Déficit :alimentaire	:Sauvegarder, entretenir, améliorer :les réalisations existantes
:Participation à l'amélioration :de la balance commerciale	:Echec et baisse de la :production agricole	:rentabiliser les infrastructures :réalisées
:Favoriser le développement :de l'industrie et du commerce :par une plus grande intégration	:	:reconvertir et intensifier cer- :taines spécialisations
:Améliorer le revenu du :monde agricole	:	:

Les objectifs du plan 1969-72 étaient ambitieux et n'ont généralement pas été atteints. La politique de restructuration agraire a échoué. La dette publique s'éleva considérablement.

Les années 68-69 ont été marquées par de très mauvaises conditions climatologiques (sécheresse puis inondations). Malgré un effort certain au niveau des investissements, les résultats escomptés n'ont pas été obtenus.

La reformulation des objectifs du plan (73-76) traduit le souci d'affronter les mêmes problèmes cruciaux avec d'autres moyens : amélioration de l'équilibre de la balance des biens alimentaires, augmentation du niveau de vie, lutte contre le chômage, etc... Car, si ce nouveau quadriennal paraît moins ambitieux, il est de fait que l'économie tunisienne reste confrontée aux mêmes difficultés que quatre ans auparavant.

2- Etude comparative des équilibres globaux des plans 1969-72 et 1973-76

Plan 1969-72 (année de base 1966) (dinar 1968)			Plan 1973-76 (année de base 1972) (Dinar 1972)	
Objectifs		Réalisations	Objectifs	
PIB	3319 m D		4875 m D	
Augmentation du PIB	6,5% an	5,5 % an	6,6 % an	
Taux de croissance :				
- consommation privée	6,0% an		7,5 % an	} par rapport à 68-69
- consommation publique	5,8% an		7,5 % an	
- exportations	8,4% an		7,8 % an	} prix constants :1966
- importations	7,2% an		13,5 % an	
FBCF	668		1 194 mil. de D.	
	= 20% du PIB		25 % du PIB	
Emigration	3 000 hommes/an	15 000 en 1971 (1)	22 500 hommes/an	

(1) Cf. La population active - Bureau du Plan, février 1972.

L'augmentation du PIB a approché à 1 % près les objectifs prévus par le plan 69-72. Le 4ème plan reconduit le taux du 3ème plan en mettant l'accent sur une évolution positive de la consommation des entreprises, des ménages et de l'administration. Cette hypothèse nous paraît être optimiste car déjà lors de la quadriennie précédente les taux de 6 et 5,8 % prévus pour la consommation privée et publique n'avaient pas été atteints.

On note un ralentissement dans la progression des exportations, alors que les importations subissent une hausse considérable. Ainsi contrairement à la période 69-72, le plan 73-76 prévoit un déficit commercial non négligeable.

L'effort d'investissement prévu est en légère augmentation : 25 % du PIB contre 20 % en 69-73.

Le plan 73-76 a largement fait appel à l'émigration pour réaliser son équilibre emploi et son équilibre financier (entrée de devises). Son montant est fixé à 22 500 hommes par an contre 3 000 prévus dans la quadriennie 69-72. Le courant de l'expatriation s'accroît fortement et devient une donnée importante des équilibres globaux.

3- Comparaison de la situation agricole prévue suivant les deux plans

Plan 1969-1972		Plan 1973-1976	
Objectifs	Réalisations	Objectifs	
Production totale	maximiser	1968=niveau	
	428 m D à 186	de 1965	
	m D+9 % an		+ 7% en volume par an(1)
Augmentation du revenu agricole	+5,1% an (1)		
Investissements agricoles	+28 %		
	127 m D (2)		
dans :	(invest. publics)		177 m D (2) (ensemble des investissements)
Forêts - CES	37 %		16,3 m D
Hydraulique agricole	44 %		47,3 m D = 33 %
Elevage	2 %		29,7 m D
Arboriculture	7,3 %		21,3 m D
Matériel agricole	6,4 %		23,3 m D
Etudes - Vulgarisation	9,6 %		9,7 m D
Pêche			11,9 m D
Port de pêche			7,1 m d
Fonctionnement des projets			9,6 m D
Inondations			1,5 m D
Investissements productifs agricoles à court terme	24 % (3)		60 % (3)
à long terme			101,4 m D 8,5 %
			76,3 m D 6,4 % (4)

(1) Par rapport à 64-67

(2) Prix 1968

(3) De l'ensemble des investissements du 3ème plan

(1) Par rapport à 69-72

(2) Prix courants 1972

(3) De l'ensemble des investissements de 73-76

(4) Idem

La production agricole reste très variable. Le plan 73-76 retient le niveau atteint en 1971-72, année plutôt bonne. Par comparaison avec la période précédente, le taux moyen de croissance retenu est de l'ordre de 7 % contre 9 % dans le plan 1969-72 ; ce qui semble encore optimiste compte tenu du manque d'action en profondeur au niveau de la vulgarisation, de l'encadrement technique etc...

Alors que les investissements au niveau global ont pratiquement doublé, les investissements agricoles ne doivent croître que du 1/3, sans tenir compte de la dépréciation monétaire. Il par ailleurs difficile de comparer les deux ventilations des investissements. Celle concernant le

plan 69-72 est calculée suivant les organes de financement (Etat, entreprises publiques, privé) alors que celle de 73-76 groupe les investissements et ne les ventile que par branches d'activité.

Comme pour la période 69-72, l'Etat entend consacrer une part importante des investissements à l'hydraulique et à la CES.

L'administration prend en charge les investissements d'infrastructure, ainsi qu'elle l'avait fait par le passé, mais laisse à l'initiative privée et à l'action des entreprises para-étatiques le soin de mener à bien l'effort d'investissement productif à court terme dans le domaine de l'élevage... L'Etat garde donc une place prépondérante.

4 - Evolution de la production agricole projetée selon les deux plans

Plan 69-72	Réalisations	Plan 73-76
Objectifs	-	Objectifs
Céréales		6,1 % an
Arboriculture		En baisse
Elevage		9,5 % an
Maraiçage		9 % an
CES-Hydraulique		10 % de l'enveloppe des investissements agricoles
Pêche		Augmentation de la production

Les rétrospectives décennales ne donnent pas de manière détaillée les productions effectivement réalisées durant les années 69-72, la comparaison avec les objectifs du 3ème plan est donc délicate.

Au niveau prévisionnel, on s'attend à une variation à la hausse des productions céréalières, à un taux légèrement inférieur à celui de 69-73.

Un gros effort portera sur l'élevage dont le taux de croissance passerait de 6 % à 9 % an. L'action à entreprendre se situe sur le plan de la réglementation de la production et de la commercialisation des aliments du bétail, de la fixation des prix de vente et de la mise en place d'un réseau de vulgarisation. Cette réorganisation du marché du bétail devrait se faire régionalement. Un seul office devrait jouer un rôle important : l'office de l'élevage et des pâturages. Cependant, comme l'élevage est confié pour 60 % à de petites exploitations, la réalisation des objectifs du plan est quelque peu hasardeuse.

5 - Les échanges agricoles

	Plan 1969 - 73		Plan 1973-76
	Objectifs	Réalisations	Objectifs
<u>1. Exportations</u>			
Produits alimentaires	+ 7,6 % an	baisse	+ 7 % an
Agrumes	+ 33 %	baisse	
Huile d'olive	en hausse	hausse	
Céréales		x 2,5 de 1970 à 71	
Maraîchage		x 2,5 de 1970 à 71	
Cheptel		+ 50 %	
<u>2. Importations</u>			
Céréales	- 7 % an		légère baisse
Autres biens alimentaires	+ 7,2 % an		+ 7 % an
Fruits		Légère baisse	
Cheptel et lait		Augmentation en 1972	
Produits substituables			+ 6,7 % an
" non substituables			+ 39 % an

La Tunisie n'a pas réalisé son autonomie alimentaire. On remarquera que la couverture exportations/importations se fera grâce à une augmentation en valeur des exportations d'huile d'olive ; bien qu'en volume celle-ci tende à fléchir comme elle le fit durant le 3ème plan.

Le pays manque de produits laitiers. L'évolution du cheptel sera lente et il est difficile de prévoir à court terme une autonomie complète dans ce domaine.

Aucun effort particulier n'est entrepris au niveau de la transformation des produits alimentaires d'origine locale ; ce qui aurait pu constituer la source d'une entrée de devises.

Les importations agricoles suivront la même courbe ascendante que par le passé. On s'attend à une baisse des importations de céréales grâce à l'amélioration des rendements et l'augmentation des superficies cultivées. Mais en l'absence d'irrigation des céréales, les risques de non réalisation de cet objectif sont importants. La production arboricole et maraîchère devrait suivre l'évolution du revenu.

6 - Les équilibres financiers agricoles - Equilibres financiers globaux

	Plan 1969 - 72		Plan 1973-76
	Objectifs	Réalisations	Objectifs
<u>Financement des investissements agricoles par agent</u>			
- Administration	60 %		37,9 %
- Entreprises publiques	10 %		20 %
- Entreprises privées	30 %		41 %
			57,7 %
			42,3 % (1)
Epargne nationale		403,6 m D (1)	945 m D
		18 % du PIB	19,7 % du PIB
		+ 4 % an	+ 4,1 % an
<u>Financement extérieur</u>		21,5 %	24,3 %
- dons		21,8 %	15,2 %
- participation		14,4 %	16,8 %
- prêts publics		44,0 %	55,7 %
- prêts privés		19,8 %	12,3 %
- total		100 %	100 %
FBC		717,4 m D (2)	1 234,9 m D (2)
Déficit courant		143,6 m D	290,0 m D
Taux d'investissement		21,6 % (3)	25,3 % (3)
Taux de financement de la dette		17,3 %	24,3 %
Taux d'endettement extérieur		41,7 %	44 %
Evolution de la masse monétaire		+ 6,5 % an	+ 12,1 % an
Pression fiscale		21,4 %	21,4 %

(1) D 1968
 (2) D courant
 (3) Moyenne annuelle

(1) On a fait intervenir les ménages
 (2) D courants
 (3) moyenne annuelle

Le financement des investissements agricoles se déplace du secteur étatique (70 % en 1969-72 à 57,7 % en 1973-76), vers le secteur privé dont la participation passe de 30,4 % à 42,3 %. Il ne faudrait cependant pas ignorer que l'administration se desiste au profit des entreprises publiques dans le cadre d'une débudgétisation.

Ce financement s'effectuera surtout par le biais du système bancaire. Le système des subventions étatiques est pratiquement abandonné. L'administration se réserve seulement l'initiative et le financement de l'infrastructure du pays.

Un vaste appel à la mobilisation de l'épargne doit se poursuivre. Il est vraisemblable qu'elle se heurtera comme lors du plan précédent à une surestimation de ses capacités.

Alors que la critique fondamentale retenue contre les Perspectives Décennales a été l'endettement du pays et les difficultés monétaires qui s'en suivirent, le plan quadriennal 1973-76 prévoit un financement extérieur de l'ordre de 24,3 % (légère augmentation par rapport au plan précédent). Le premier ministre, H. Nouira, insiste sur le caractère passager de cette hausse due surtout aux investissements à court terme.

Remarquons que la part des dons a tendance à baisser au profit d'un endettement public plus important et à un appel à la participation étrangère.

Il ne semble pas en définitive que les finances tunisiennes se dégagent d'une dépendance vis-à-vis de l'étranger, mais qu'au contraire, la situation se détériore. Par ailleurs, l'augmentation de 12,1 % du volume de la masse monétaire, alors que le taux de croissance du PIB est de 6,6 %/an, ne manquera pas de créer des tensions inflationnistes.

IV - VUE D'ENSEMBLE DU PLAN 1973-76

La planification tunisienne des prochaines années doit être abordée sur le plan critique à deux niveaux.

Techniquement, l'appareil administratif n'est pas encore parfaitement adéquat. Il souffre d'un manque de liaisons internes. Le va et vient des informations entre la base et le sommet n'est pas continu. L'absence d'évaluation exacte de la production agricole entraîne la nécessité d'une révision des données de la balance alimentaire : une plus large autoconsommation restreindrait la part de la production réservée aux exportations.

Les élasticités de la consommation n'ont pas été calculées en fonction de la variation des revenus, il est donc téméraire de prévoir une demande de biens alimentaires.

D'autre part, le revenu du secteur agricole n'est pas évalué à partir de la variation de la production agricole, il est difficile ainsi d'apprécier la part relative de l'agriculture dans le revenu des paysans.

Le plan mise sur une stabilité des structures agraires, alors qu'on assiste à une privatisation poussée des terres anciennement collectivisées, ce qui ne peut être sans effet sur le niveau et la qualité de la production.

La traduction des orientations en objectifs souffre elle aussi d'une carence technique. Alors que le 3ème plan avait explicité l'équilibre ressources-emplois au niveau physique, le 4ème plan n'est pas aussi cohérent. Aucun tableau de synthèse par produits, par secteurs ou par branches ne vient expliciter les projections (sauf sur le plan financier). Tout ceci remet en question la fiabilité des prévisions escomptées.

Le choix des investissements n'est pas clairement explicité par un rappel de l'analyse coût-efficacité ou par référence à la rationalité des choix budgétaires. Aucune analyse comparative des coûts en travail et des coûts en capital, de projets alternatifs, n'est faite, alors que le problème du chômage est essentiel.

Le passage des calculs des différents secteurs à l'échelon national, n'est pas explicité par le planificateur. L'évolution globale de la production est donnée, mais le mécanisme utilisé pour la réalisation de la cohérence générale des prévisions nous échappe.

L'accent est mis sur l'assainissement de la situation financière, ce qui est en contradiction avec le volume des investissements prévus et le coefficient d'endettement public. La charge risque d'être trop lourde pour l'économie du pays.

La mobilisation de l'épargne locale ne suffira pas à financer les opérations projetées, ce qui compromet déjà l'équilibre financier recherché.

D'autre part, le désengagement de l'administration sera-t-il compensé par l'action du secteur privé ? Le secteur privé tunisien est-il prêt à se lancer dans l'industrialisation ? Autant de questions qui mettent en évidence la vulnérabilité et le caractère incitatif du plan en cours d'exécution.

Indications bibliographiques

1) Thèses Paris I (Faculté de Droit et de Sciences Economiques)

El Ayadi Habid.- Les entreprises publiques et les offices en Tunisie. Thèse de Droit, 1968.

Marchesnay Michel.- Entreprise et développement : la politique industrielle de la Tunisie. Thèse compl. de Sc. Eco., 1969.

2) Mémoires Paris I

Ben Achour Yadh.- Pouvoir et planification en Tunisie. 1970.

Ben Yahia Abderrazak.- Analyse, évaluation et intégration des projets dans le plan : le cas tunisien : 1962-70. Sc. Eco., 1971.

Souyah Abdelmoumen Ben Ali.- La politique monétaire de la Tunisie. 1971.

3) Mémoire Paris I 2ème session 1972

Antoine Philippe-Lounis.- Planning des naissances en Tunisie. 1972.

4) Documentation française

Ouvrages :

Amin Samir.- L'économie du Maghreb, t 1 et 2. Ed. de Minuit, 1970.

Grissa Adessatar.- Politique agricole et emploi. Paris 1973, OCDE Centre de développement.

Dumont René.- La paysannerie aux abois : Ceylan, Tunisie, Sénégal. Sévil 1972.

Périodiques :

Monde diplomatique.- La Tunisie : une expérience originale au carrefour de l'Afrique et de l'Asie. Mai 1969.

Dhalh R.- Agricultural development strategies in a small economy : the case of Tunisia. Options méditer., n° 11, février 1972.

Rev. Europe-France-Outre-Mer.- Evolution de l'économie tunisienne depuis 1962, 27 décembre 1972.

Bouinot J.- L'évolution de la comptabilité nationale tunisienne. Revue tunisienne Sciences Sociales 7 (22), juillet 1970 (163-183).

Revue Maghreb.- Bilan de la révolution verte en Tunisie. Juillet-août 1971, n° 46.

Revue Economie des Pays Arabes.- L'économie tunisienne. N° supplémentaire. N° 40/116, nov. 1971.

5) Institut d'Etudes Politiques (Paris)

Périodiques :

Ayari ch.- Développement et environnement en Tunisie. Rev. Coop. Technique, 70, février 1973, p3-7.

- Bahroun S.- La planification annuelle en Tunisie. Journal de la Planification du Développement, 3, 1972.
- Ben Slama M.- Analyse des écarts entre les réalisations du plan et les prévisions des budgets économiques de 1965 à 1968. Rev. Tu. Sci. Soc. Mars 1971, p. 9-49.
- Ben Slama M.- Aspects de la croissance. Rev. Tu. Sci. Soc., 8 (25). Mai 1971, p. 149-171.
- Cherel J.- Histoire d'un échec. Temps modernes, 29 (308). Mars 1972, p. 1482-1502.
- Les unités coopératives de production du Nord tunisien. Rev. Tiers Monde, tome XII, n° 46, avril-juin 1971.
- Calamitsis E.A.- Problèmes et politique de stabilisation en Tunisie. Rev. Finance et développement, 7 (3), septembre 1970.
- Gargouri M.- La politique économique de la Tunisie depuis septembre 1969. Revue Servir, 7, 2e semestre 1970, p. 36-40.
- Jason R.- La Tunisie au début du 3ème plan : une année importante. Europe-France-Outre-Mer (470). Mars 1968, p. 8-10.
- Perez R.- Le plan comptable tunisien 1967. Revue Sciences Sociales n° 4 (9), mars 1967, p. 195-198.
- Philippeaux J.- Evolution de la politique Economique en Tunisie. Etudes, octobre 1973, p. 353-370.
- Poncet J.- L'évolution de la Tunisie depuis l'indépendance. Annuaire de l'Afrique du Nord, 1969.
- Poncet J.- L'expérience tunisienne de développement. Economie et politique (177-178). Avril-mai 1969, p. 99-107.
- Poncet J.- La Tunisie se développe-t-elle ? Revue Occident musulman. Médier n° spécial 1970, p. 311-325.
- Oyranowski.- Planning in Tunisia. Africanian° 8, 1968, p. 9-32.
- Revue marchés méditerranéens et tropicaux.- La Tunisie lance son 2ème plan quinquennal et achève la réforme des structures agraires, n° 1239, août 1969
-Le bilan depuis 1968, n° 1291, août 1970
-Développement économique et progrès social, n° 1478, 8 mars 1974
- Revue Maghreb.- Les budgets de 1972, n° 50, mars-avril 1972